



MIRANDE *infos*

MAGAZINE MUNICIPAL D'INFORMATION

ÉTÉ 2020

**HORS SÉRIE
SPÉCIAL ÉTÉ !**

ANIMATION ESTIVALE

**TERRASSES
EN FÊTE !**

page 3

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

**DES LEDS POUR
VOUS ÉCLAIRER**

page 4

MUNICIPALES 2020

**UNE NOUVELLE
ÉQUIPE POUR
MIRANDE**

page 5



“La déchirure [de l’arrêt de ma profession de médecin] est compensée par l’enthousiasme de gérer notre commune.”

Chers Mirandaises et Mirandais,

Après une campagne électorale exagérément longue du fait des circonstances sanitaires, vous avez confié à mon équipe et à moi-même, la gestion de notre commune.

J’en profite pour remercier tous ceux qui espèrent en nous, et vous dire que l’arrêt de ma profession de médecin me permet d’avoir toute la disponibilité indispensable à cette responsabilité. La déchirure de ce changement de vie est compensée par l’enthousiasme de gérer notre commune.

Sachez que nous ferons tout pour être dignes de cette confiance et gérer au mieux les intérêts publics de chacun en prenant un soin particulier à écouter et si possible respecter les avis et idées de tous les Mirandais.

En priorité, nous devons arrêter la lente diminution de la population de notre commune, faire un effort considérable sur la propreté de la voirie et des zones de promenades, sécuriser certaines parties de la ville et notamment les zones autour des établissements scolaires, rénover le centre-ville par un programme ambitieux d’aménagement étalé sur plusieurs années... En concertation avec vous, les Mirandais, nous avons aussi à cœur de mettre en place de nouvelles installations utiles à tous (Espace de glisse urbaine, bassin de natation, aménagement de chemin piétonnier, réhabilitation de la Salle Bajon).

Evidemment, nous continuerons à aider les associations, et lorsque la Communauté de Communes aura quitté les locaux communaux, nous créerons dans ceux-ci une maison des associations dans laquelle, elles bénéficieront de bureaux, d’une salle de réunion et d’espace de stockage.

Il m’a aussi été confié la Présidence de la communauté de communes « Cœur d’Astarac », dont la compétence économique doit s’exercer sur tout notre territoire et permettre l’installation de nouvelles entreprises sur les zones d’activités.

S’il faut craindre un impact négatif de la crise du coronavirus sur nos possibilités budgétaires et espérer que celui-ci sera le plus faible possible, il est honnête de dire que nous serons peut-être obligés de décaler dans le temps certains projets.

Nous avons déjà très rapidement installé « Terrasses en fête » pour dynamiser et embellir notre centre-ville et aider tous les cafetiers restaurateurs. Les élus ont physiquement relevé les manches pour la mise en place.

Nous proposons, d’ores et déjà, aux seniors et aux personnes à mobilité réduite un transport gratuit aller/retour au marché du lundi matin. Une information est communiquée dans ce «Mirande Infos» sur le circuit et les points de ramassage proposés. Ce service pourra être étendu plus tard au marché du samedi matin si l’intérêt des personnes concernées se concrétise.

Nous devons aussi, travailler sur notre environnement et notre cadre de vie, doper notre offre culturelle pour la rendre accessible à tous les Mirandais, embellir et rénover nos écoles, dynamiser l’animation de la ville, entretenir notre patrimoine en ayant le souci de la maîtrise des économies d’énergie et de la protection des ressources de notre planète.

De plus, il nous faut améliorer la communication entre la Mairie et les Mirandais par l’utilisation de moyens modernes afin que tous les citoyens soient régulièrement informés du travail des élus et que vous puissiez nous faire part de vos désirs et besoins.

Dans cette idée d’être toujours plus proche des Mirandais, je reviendrai ainsi régulièrement devant vous pour faire le point sur l’avancement de notre programme.

Très fidèlement

Patrick FANTON

Maire de Mirande

Président de la Communauté

de Communes «Coeur d’Astarac»



Mairie de Mirande - BP53, Boulevard Clémenceau - 32 300 Mirande - 05 62 66 52 87 - 05 62 66 86 30 (fax.)

Suivez-nous : www.mirande.fr/ contact@mirande.fr

Directeur de publication : Patrick Fanton - Rédaction : En collaboration entre le Conseil Municipal et les agents municipaux -

Photos : stock municipal, photo club mirandais, associations mirandaises, Merci à tous les photographes bénévoles - Mise en

page : Sodenada - Impression : BCR Imprimeur Conseil - Dépôt légal à parution - Imprimé à 2600 ex. Mirande Infos est imprimé sur un papier éco-responsable.

ANIMATION ESTIVALE

Terrasses en fête

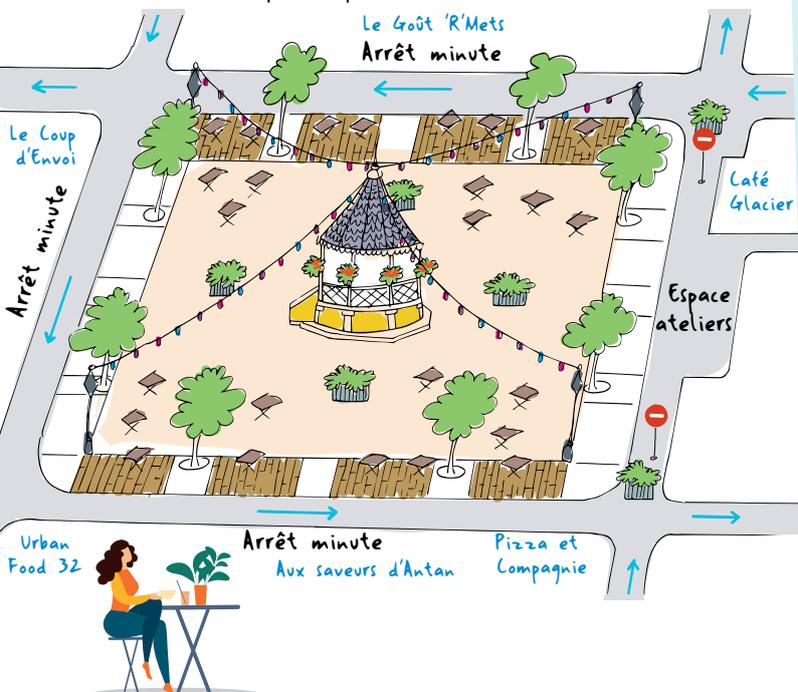
Mirande ne tient plus en «Place»

« Terrasses en fête », c'est une bulle d'oxygène dans cette année 2020, une ambition affirmée de la Municipalité mirandaise alliant convivialité et reprise économique. Terrasses, mobilier, éclairage, concerts, animations ont ainsi été mis à disposition des cafetiers-restaurateurs pour que cet été 2020 soit festif malgré tout.

Pour aider le tissu local économique, les différentes municipalités hexagonales ont décidé de mettre à disposition gracieusement le domaine public pour que cafetiers, restaurateurs et brasserie puissent offrir un service de qualité en plein air. La Municipalité mirandaise est allée encore plus loin dans cette idée, en développant «Terrasses en fête», avec l'appui de l'OMA. Imaginez une place d'Astarac poumon de la ville, fermée en moitié à la circulation permettant la mise en place de terrasses et mobilier, d'éclairage et de jardinières décoratives. Transformer la place en un lieu harmonieux, homogène et convivial était le souhait de la ville de Mirande. Pour attirer la population mirandaise et les touristes, des animations sont mises en place tout au long de l'été à compter du 7 juin : chaque semaine des groupes de musique alterneront chaque soir entre différents restaurants de la ville avec pour chaque date des styles différents (rock, jazz soul, swing, blues, chansons françaises...). Au-delà de la musique, ce sont des spectacles culturels qui sont en déambulation à partir de la Place d'Astarac sur plusieurs dates de cet été. L'idée est ainsi de redonner du dynamisme à Mirande tout en boostant son attractivité et son économie. Des ateliers organisés par des associations comme Terre Visitée, le CPIE, les Ecolonomes et le Sel de l'Astarac mais aussi Zerowaste Gers sont programmés avec des thèmes comme la poterie, la couture, l'écologie. Faire d'un lieu connu de tous (la place d'Astarac) un endroit chaleureux, joli lieu et attractif tout en rajoutant des animations musicales, culturelles et festives : tel est le pari de la ville. Au-delà du public et de l'aspect « pour le public » ce sera également au grand avantage des commerces locaux qui pourront utiliser ce dynamisme pour retrouver un nouvel allant.

UNE PLACE D'ASTARAC SEMI-PIÉTONNE

Afin d'allier sécurité et convivialité, une modification du plan de circulation a été mis en place dans la ville. Au plus proche de «Terrasses en fête», sur la Place d'Astarac, les modifications suivantes ont été opérées pour la période du 11 juillet au 31 août 2020 inclus : Les places de parking autour du terre-plein central de la place d'Astarac ont été remplacées par les terrasses en bois. Le stationnement



est donc interdit tout comme sur les portions reliant la rue Pierre Lamaguère à la Rue Président Wilson et la rue Gambetta à la rue Marrens.

La parallèle de la Place rue Gambetta-rue Marrens (face au Grand Café Glacier) sera également interdite à la circulation laissant ainsi ce pan de place piétons. A cet effet, les véhicules en provenance de la rue de l'Evêché seront déviés Rue Gambetta.

En dehors de la place, face à l'Auberge de la Halle, la circulation et le stationnement sont interdits dans cette rue des écoles entre la Rue de Rohan et le Rue Sérignac.

ARRÊT MINUTE ?

Oubliez les 60 secondes ! Il s'agit en fait d'un stationnement temporaire pour réaliser une course rapide tout en évitant les longs stationnements. Un arrêt de 15 min peut être considéré comme un arrêt minute.

DES ARRÊTS MINUTES

Un nouveau mode de stationnement dit « arrêt minute » a été également instauré pour permettre une rotation rapide de ces véhicules à proximité de l'entrée des différents commerces. Ce stationnement de courte durée permet ainsi à chacun de réaliser des courses ponctuelles en centre-ville tout en permettant une grande fluidité dans l'accessibilité à ces places de parking.

A noter que le disque de stationnement en zone bleue est nécessaire pour l'utilisation de ces stationnements.

TERRASSES EN FÊTE, C'EST :

11 groupes musicaux, 24 concerts répartis entre le 7 Juillet et le 29 Août (Rock, Jazz, Blues, Chanson Française...) 12 animations, 7 soirées (Gasconne, Cubaine, Espagnole, Italienne...) Une fête foraine est également au programme de «Terrasses en fête».

PROGRAMME DISPONIBLE :

www.omamirande.fr/
terrasses-en-fete-programme-aout/



INTERVIEWS

Ils en pensent quoi ?



HERVÉ REYNAUD, Restaurant « La Brasserie des Arts » :

Il était important de redonner l'idée que Mirande est une commune qui bouge. «Terrasses en fête» est dans cet objectif : redynamiser la commune. Quand on est dans les alentours, on doit se dire : "On va sur Mirande car on sait qu'il se passe quelque chose." Il n'y a plus de festival dans le département et cette initiative est très positive pour attirer le public. Ces terrasses sont un formidable outil pour y aller en famille, avec les enfants et en toute sécurité.



LAURENCE DUFFAU et EVERICK MILLAS, Salon de thé « Aux Saveurs d'Antan » :

«Terrasses en fête» nous permet d'avoir plus de place et de pouvoir naturellement accueillir plus de public. C'est très sympa et profitable. Pour ne rien vous cacher, après l'expérience 2019, on pensait déjà en amont se rajouter une terrasse donc le timing est idéal. Cela nous permet de recevoir plus de clientèle et surtout de ne refuser personne faute de capacité. Sincèrement, tout le monde est content : notre clientèle, nous-mêmes et nous n'avons que des bons retours.



DAVID RINGENBACH, Hôtel-Restaurant Le Métropole :

Nous sommes contents de « Terrasses en fête ». Notre clientèle nous suit en venant nombreux lors des animations. C'est vraiment une initiative que nous avons appréciée venant de la Municipalité. Cela montre qu'il n'y en a pas que pour la Place d'Astarac et c'est bien. J'apprécie énormément aussi que l'on puisse alterner les dates sur les trois jours de la semaine (mardi, mercredi, vendredi) entre les différents restaurants qui participent à « Terrasses en fête ».



BUS POUR LE MARCHÉ

Bus gratuit vers le marché du lundi matin pour les séniors et les personnes à mobilité réduite

Ce bus gratuit sera en direction du marché du lundi matin dès le **lundi 10 Août 2020**.

Le marché traditionnel du lundi matin est un évènement incontournable de la ville mirandaise. Pourtant, pour certains séniors et personnes en situation de handicap, rejoindre le cœur de la bastide n'est pas une mince affaire.

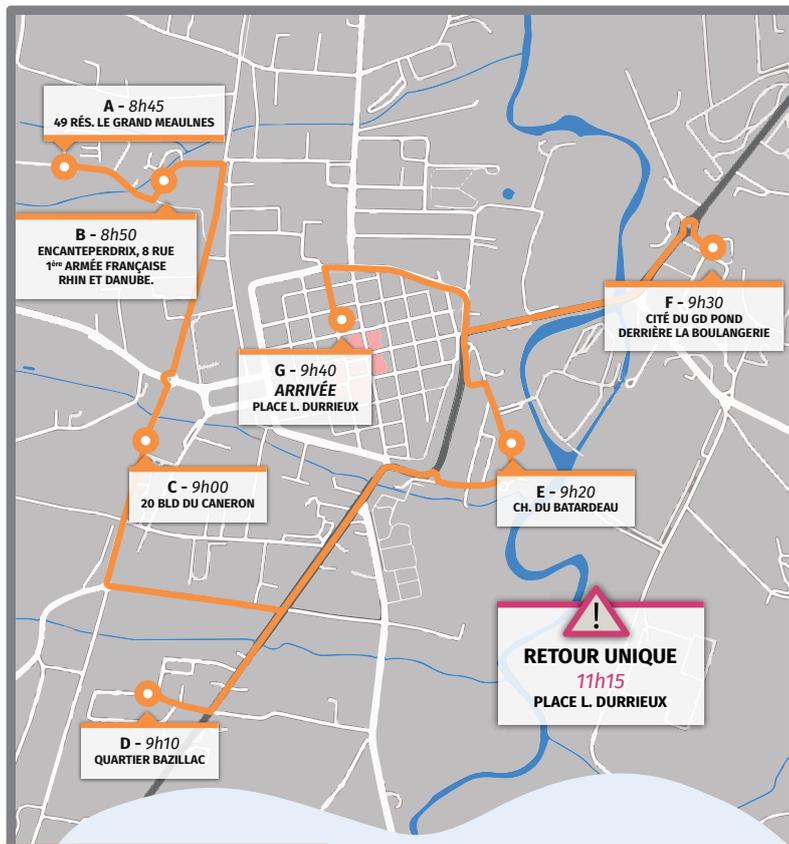
Pour permettre à ces résidents mirandais de renouer avec la convivialité du traditionnel marché de Mirande du lundi matin, la Municipalité met à leur disposition un service gratuit de transport à compter du lundi 10 août 2020. Finie l'obligation d'utiliser une voiture personnelle, fini le casse-tête de trouver une place de stationnement souvent éloignée du marché...A partir d'une « station » toute proche de leur domicile, séniors et personnes en situation de handicap pourront ainsi se rendre sur le marché et en revenir en toute facilité. Ils pourront également être accompagnés d'une personne qui bénéficiera aussi de la gratuité du service.

Le circuit, les horaires et les points de pose et dépose (signalés de A à G sur la carte) (voir ci-contre localisation et horaires) ont été étudiés pour desservir les quartiers les plus éloignés du cœur de la bastide. A noter que ce circuit, horaires et points d'arrêt pourront être ajustés en cours d'année pour s'adapter aux attentes des futurs habitués mirandais.

Intéressé par cette navette « domicile-marché » ? Il n'est pas nécessaire de s'inscrire : le bus prendra les usagers aux heures et adresses indiquées sur le plan.

L'entreprise mirandaise PAGES Pascal assurera ce transport avec un bus de 30 places.

A noter qu'il est bon de rappeler que pendant cette période sensible de la Covid-19, les mesures de distanciation devront être appliquées. A cet effet, la capacité d'accueil maximale sera plafonnée à 15 voyageurs par voyage. De plus, les usagers devront respecter les gestes barrières affichés dans le bus, le port du masque restant lui obligatoire.



1532

Nombre de points lumineux à Mirande

34.875 Kwh

Consommation électrique avec les coupures de nuit

16.600 Kwh

Consommation avec les LEDs

50%

L'économie réalisée par une lampe LED sur une lampe traditionnelle

Ampoules 40W LED

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

L'éclairage public, encore plus de Leds pour mieux voir

L'éclairage nocturne public mirandais est de retour. Une installation de lampes Leds plus économiques viendra compenser l'énergie économisée via la coupure.

Depuis 5 ans, des coupures de nuit de l'éclairage public ont permis de faire des économies à la commune. Cet éclairage public sera désormais remis en route sur l'ensemble de la Municipalité. Toutefois dans un souci écologique et économique, les ampoules vétustes et énergivores seront remplacées par des ampoules LEDs modernes et bien plus économiques. De la lumière certes mais toujours des économies.



RÉGIS LABORIE, Directeur des Services Techniques

" Pour des opérations de maintenance, l'éclairage public peut parfois être allumé en pleine journée pour permettre des interventions plus efficaces de nos agents. [...] De grandes villes ont adopté cet équipement LED et, elles ont pu constater des baisses de consommation notables."



MUNICIPALITÉ

Votre conseil municipal

Le Maire



Patrick FANTON

Les Adjoints



Jean-François DARROUX
Affaires scolaires et péri-scolaires



Guy FORMENT
Finances et Ressources humaines



Michel CORTADE
Bâtiments communaux, Sécurité et Accessibilité



Stéphanie CHABBERT
Urbanisme, Développement Durable et Communication



Gisèle LUBAS
Associations



Dominique DUBOSQ
Cadre de vie

Les Conseillers délégués



Alain IGLESIAS
Voirie, réseaux divers, espaces verts, marchés de plein vent



Gérard FORGUES
Equipements sportifs



Franck BARBARA
Affaires culturelles



Pierre LARAN
Animation de la ville



Colette PICCIN



Cécile LASSALLE



Pauline GABARROT



Julie MENDES



Christophe PUGNETTI



Bernard DOREY



Thierry VIDAL



Alexandra ABADIE



Julie CHARLIER



Rosemonde DAL LAGO MENU



Corinne TROUETTE



Véronique LASSERRE-GROSJEAN

**Communication
municipale**

**La communication
municipale change !**

Le magazine municipal évolue. Son format s'est adapté pour tenir au plus près le calendrier de parution habituel. Une "Lettre d'informations", que vous pouvez recevoir par mail, est lancée. Inscrivez-vous sur [mirande.fr/Vie-pratique/Communication/Lettre d'information](http://mirande.fr/Vie-pratique/Communication/Lettre-d'information). Sans périodicité déterminée, elle paraîtra chaque fois qu'une information utile sera là.



**Le marché sur le
journal de 13h de TF1**

Si vous avez manqué l'édition du 27 juillet, retrouvez la vidéo sur mirande.fr/vidéo.



Exposition

«30 ans de création de costumes à la télévision» jusqu'au 30 octobre. Office du Tourisme.

**Ecole, Cantine,
Périscolaire**

N'oubliez pas de vous inscrire.

Toutes les infos sur mirande.fr/Jeunesse/Education/Les-etablissements-scolaires/Ecoles-publiques-Elie-DUFORT/ et auprès de Mme Angélique PIERNAS 05 62 06 90 84 enfance@mirande.fr pour la cantine et le périscolaire ou sur mirande.fr/Jeunesse/Education/Les-services-périscolaires/Restaurant-des-écoles-municipales

**De la VOD pour soutenir
le Cinéma Astarac**

Le cinéma Astarac de Mirande vous propose une sélection de films à visionner chez vous via le site "La Toile VOD". Les films sont à louer entre 3 et 5€ et une partie du prix est reversée à votre salle.

www.la-toile-vod.com/cinemas/cinema-astarac-mirande.
Contact : cine-astarac@orange.fr



Sécurité routière



Du 1^{er} octobre au 30 novembre.

Actions et préventions pour les scolaires et seniors.

**Plan canicule :
S'inscrire pour mieux
prévenir !**

Le plan canicule est actif jusqu'au 15 septembre.

Pour plus d'infos ou vous inscrire sur le registre, contactez le CIAS au Tel 05 62 66 86 41.

CCAS

Renouvellement du Conseil d'Administration du CCAS de Mirande
Vous pouvez faire acte de candidature jusqu'au 21 août auprès de :

Monsieur le Maire
CCAS de Mirande - Boulevard Clémenceau - 32300 MIRANDE
Ou par mail à l'adresse : residence.lezian@orange.fr
Tel 05 62 66 78 13.

Journées du Patrimoine

les 19 - 20 septembre, de 15h30 à 17h
Ateliers « Initiation au modelage » proposés par l'association « La Terre Visitée ». Samedi groupe enfants, Dimanche tout public. De 15h30 à 17h.

Animation gratuite. Inscription obligatoire à l'Office de Tourisme
Tel 05 62 66 68 10.

**Forum
des Associations**

Rendez-vous samedi 5 septembre au Parc des Sports de 10h à 18h
Découverte, inscription auprès des clubs sportifs et associations qui animent la ville.



Ecole de musique

Inscription auprès de Max Fougà à l'école de musique, du lundi 21 au vendredi 25 septembre de 17h à 19h.



Profitez de l'eau jusqu'au 31 août.
Infos et mesures Covid sur www.coeur-dastarac.fr/tourisme/ludina-complexe-aqualudique

**La police municipale
vous rappelle**

**Containers de
collecte des déchets**

Selon l'art 3.1 de l'arrêté municipal du 7/01/2005, les usagers doivent veiller à ce que les poubelles déposées dans les rues ne gênent pas la circulation des piétons ou des véhicules et doivent être rentrées au plus tôt après la collecte.

**Déjections canines
et dépôts sauvages :
La propreté est
l'affaire de tous.**

Tout promeneur de chien est tenu de procéder immédiatement par tout moyen approprié au ramassage des déjections canines sur le domaine public communal (Article 13 de l'arrêté municipal en date du 29/02/2016).

- . De même, il est interdit de jeter ou d'abandonner ses déchets dans la rue (Article R633-6 du Code Pénal)
- . Dans ces deux cas, une amende de **68 euros** peut être dressée auprès du contrevenant.

TRIBUNE LIBRE

Libre expression des conseillers

Afin de donner plus de place à l'information, la liste MIRANDE AU COEUR n'a pas souhaité utiliser cet espace.

CHANGEONS MIRANDE ENSEMBLE

Les élections municipales 2020, par leurs caractères inédits, resteront dans nos mémoires. CHANGEONS MIRANDE ENSEMBLE remercie les 25% des Mirandais qui ont voté pour son programme. Nos 3 élus au conseil municipal défendront les valeurs républicaines comme la solidarité et l'égalité. Privilégier les circuits courts, l'échelon local et les atouts de notre territoire doivent être la base de notre travail en commun. Nous étudierons les choix de la nouvelle municipalité, dans le respect, l'écoute et la concertation.

Contacts : Rosemonde Dal Lago, Christophe Pugnetti, Corinne Trouette au 07 49 23 66 04 et par courriel « changeons.mirande.ensemble@orange.fr ».

MIRANDE DEMAIN

Dans ce contexte d'inquiétude sanitaire, les Mirandais ont fait leur choix. Représentants de Mirande demain, nous remercions chaleureusement nos électeurs. Nous prendrons part à chaque acte de la vie municipale. Nous restons motivés et travaillerons pour continuer à défendre nos valeurs par une vigilance et une disponibilité accrues dans le plus grand respect des hommes et des idées. Nous souhaitons travailler en bonne intelligence pour que notre belle ville préserve sa qualité de vie, ses solidarités, ses services publics et reste fidèle à ses actions européenne et internationale.

Bernard DOREY, Véronique LASSERRE-GROSJEAN